

## DEMANDE D'HEBERGEMENT AU SEIN DES MAISONS DE LA REGION OCCITANIE / PYRENEES-MEDITERRANEE

DOCUMENT A RETOURNER DUMENT COMPLETE PAR MAIL A SUD DE FRANCE DEVELOPPEMENT :

[coordinationmaisons@suddefrance-dvpt.com](mailto:coordinationmaisons@suddefrance-dvpt.com)

CONTACTS :

CELLULE COORDINATION DES MAISONS DE LA REGION A L'INTERNATIONAL

LAURENT PANAYOTY

SONIA AUGRY

TEL : 04 99 64 29 27

NOUS VOUS REMERCIONS DE BIEN VOULOIR DETAILLER AU MAXIMUM CE DOCUMENT AFIN DE NOUS PERMETTRE DE VOUS REPONDRE DANS LES MEILLEURS DELAIS.

Porté par Sud de France Développement pour la Région, ce **dispositif d'hébergement est unique en France**.

L'hébergement dans une Maison de la Région signifie qu'une personne de votre entreprise peut bénéficier d'un **bureau, d'un ordinateur et d'un téléphone** au sein d'une/ ou plusieurs des Maisons de la Région à l'international : New York, Shanghai, Casablanca.

*\*Les nouveaux locaux de la Maison de Londres ne permettent plus d'assurer ce service.*

Cet **hébergement professionnel peut durer jusqu'à 9 mois selon les disponibilités au sein des Maisons (conventions à renouveler tous les 3 mois)**.

### Critères d'éligibilité :

=> **Être implanté en région OCCITANIE / Pyrénées-Méditerranée : Le siège de la société doit être basé en Région (fournir le numéro de SIREN correspondant)**

- *Les entreprises n'étant pas capable de justifier d'un numéro de SIRET en région ne pourront pas bénéficier du dispositif*

=> **Si vous êtes une entreprise viticole ou agroalimentaire, vos produits doivent être adhérents à la marque Sud de France. Si certains produits ne le sont pas, une étude complémentaire devra être faite.**

=> **Les demandes de recours aux services de la MLR doivent être émises par les entreprises régionales bénéficiaires**

- *Dans le cas où l'entreprise souhaite impliquer son partenaire local : C'est l'entreprise régionale qui remplit les formulaires de renseignement et de demande d'utilisation, qui assiste aux 1ers RDV de cadrage. Elle reste ensuite en copie des échanges clés même si le suivi opérationnel est traité directement par le partenaire local.*

=> **Les entreprises souhaitant effectuer du sourcing ne peuvent bénéficier du soutien de Sud de France Développement et des Maisons sur ce volet.**

### Comment faire sa demande :

- Faire la demande par mail à l'adresse [coordinationmaisons@suddefrance-dvpt.com](mailto:coordinationmaisons@suddefrance-dvpt.com) en joignant ce formulaire d'hébergement temporaire (informations sur votre entreprise, votre projet...)
- A la réception de ce formulaire,  **votre demande sera étudiée par nos équipes des différents Départements selon votre secteur d'activité (Vin, Agroalimentaire, Tourisme, Multisectoriel) et soumise à l'accord du Directeur Général de Sud de France Développement**
- Une fois l'accord obtenu,  **nous vous donnerons une réponse et vous proposerons un rendez-vous avec nos équipes, afin que vous nous exposiez vos projets de développement sur le marché concerné, et nous présentiez la future personne hébergée.**  
L'adresse : Maison Sud de France  
3840 Avenue Georges Frêche (à côté du Parc des Expositions, Parc Arena)  
CS 10012 - 34477 PEROLS CEDEX
- Lors de ce rendez-vous, nous vous exposerons le fonctionnement des Maisons à l'international et  **signerons la convention d'hébergement pour une première période de 3 mois.**
- Suite au rendez-vous, un bureau vous sera réservé dans la Maison concernée et nous vous mettrons en contact avec la responsable de la Maison.

### Pour renouveler la convention d'hébergement :

- La convention doit être renouvelée tous les 3 mois, un mois avant la fin de l'échéance de votre convention (soit après 2 mois d'hébergement).
- A échéance de ce premier hébergement, une demande de renouvellement doit être envoyée par mail, par le responsable signataire de la convention à Mr Laurent Panayoty ([panayoty@suddefrance-dvpt.com](mailto:panayoty@suddefrance-dvpt.com), avec copie [coordinationmaisons@suddefrance-dvpt.com](mailto:coordinationmaisons@suddefrance-dvpt.com)) et assorti du rapport d'activité complété > A noter que ce rapport restera strictement confidentiel.  
> En l'absence de ce document, aucune convention ne pourra être renouvelée.
- A défaut de renouvellement, vous ne pourrez plus être accueillis dans les locaux de la Maison.
- Dans le cadre de l'amélioration des services, vous vous engagez à remplir un rapport d'activité.

### A NOTER :

- Nous ne sommes pas habilités à faire de la domiciliation à la MLR. En revanche vous pouvez indiquer que vous êtes  **hébergés**  au sein de la Maison.

**Exemple carte de visite :**

Mr X Société Y
<b>Hébergé à la Maison de la Région Occitanie /Pyrénées Méditerranée</b>
Adresse de la Maison

- Une utilisation **raisonnable** des consommables, du matériel et des locaux est demandée
- Enfin, nous vous demandons de prévenir la Maison (avec copie Coordination) lors d'une **absence prolongée de l'hébergé et/ou changement de personne**
- **Pour toute utilisation ponctuelle de la salle de réunion**, vous devez en faire la demande auprès de la responsable de la Maison (un formulaire sera à compléter sur place)
- **Pour l'organisation d'un événement au sein de la Maison**, merci d'en faire la demande la responsable de la Maison, copie [coordinationmaisons@suddefrance-dvpt.com](mailto:coordinationmaisons@suddefrance-dvpt.com))

***Frais annexes :** Sont à la charge de l'entreprise régionale les frais relatifs à l'organisation de l'événement*

***Communication :** Dès lors qu'un événement se déroule au sein d'une Maison de la Région, cette information doit apparaître sur vos documents de communication (communiqué de presse, invitation, etc.) accompagnée des logos de la Région et le cas échéant de la marque Sud de France.*

*Une fois votre demande d'utilisation des locaux validée, nous vous transmettrons les éléments (adresse, accès, logos, etc.) que vous devrez y faire figurer et le tout sera validé par la Cellule Coordination des Maisons à Sud de France Développement avant diffusion à vos contacts.*

**FICHE SIGNALÉTIQUE DE L'ENTREPRISE\***

*\*Toutes les informations sont obligatoires et confidentielles*

**Etablissement en Région**

Raison sociale : .....

Raison commerciale : .....

Rue : .....

CP : ..... Ville : .....

Tel : .....

Email : .....

Site Web : .....

Secteur d'activité de l'entreprise : .....

.....

Votre activité/ votre offre : .....

.....

Date de création : .....

N° de SIRET: .....

Code NAF/APE: .....

**Siège social (si différent de l'établissement en région)**

Raison sociale : .....

Rue : .....

CP : ..... Ville : .....

Tel : .....

Date de création: .....

	2014	2015	2016
CA global (en K€)			
CA export (en K€)			
Effectif global			
Effectif export			

**DEMANDE D'HEBERGEMENT TEMPORAIRE GRATUIT**

Date de l'envoi de la demande : .....

Pour un hébergement temporaire au sein des locaux de la Maison de la Région de :

- Shanghai                       New York                       Casablanca

**Responsable de l'entreprise :**

Nom du contact: .....  
Fonction dans l'entreprise : .....  
Tél direct : ..... Mobile : .....  
E-mail : .....

**Personne hébergée au sein de la Maison :**

Nom du contact: .....  
Fonction dans l'entreprise : .....  
Tél direct : ..... Mobile : .....  
E-mail : .....

Première période d'hébergement souhaitée (période de 3 mois, renouvelable jusqu'à 9 mois au total) : .....

Descriptif du projet de développement de votre entreprise sur le marché chinois/britannique/américain/marocain et objectif visé: .....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Commentaires: .....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

